

DELIBERATION CFVU025-2017

Vu le code de l' ducation, notamment ses articles L.123-1   L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;
Vu les statuts et r glements de l'Universit  d'Angers ;

Vu les convocations envoy es aux membres du Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 20 mars 2017.

Objet de la d lib ration : Maquettes de formation des Licences et des Licences professionnelles de l'UFR DEG pour le contrat 2017-2021

La commission de la formation et de la vie universitaire r unie le 3 avril 2017 en formation pl ni re, le quorum  tant atteint, arr te :

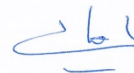
Les maquettes de formation des Licences et des Licences professionnelles de l'UFR DEG pour le contrat 2017-2021 sont approuv es sous r serve des pr cisions demand es en s ance.

Cette d cision est adopt e   l'unanimit  avec 25 voix pour.

A Angers, le 4 avril 2017

La Vice-pr sidente FVU

Sabine MALLET



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  et mis en ligne le **21 avril 2017**

LP Métiers Administratifs Territoriaux (MAT)

V.D.I. : code / version

V.E.T. : code

Intitulé de l'élément	Code Nature	Nbre d'heures				ECTS	Coef.	Session 1						Session 2			Remarques (Etablissements co-habilités; cours communs)	
		CM	TD	Total				Assidu				Dispensé assiduité		Session 2				
				Total Nombre d'Heures	Total Nombre d'Heures			H/etud	Charges enseignement (EqTD)	CT		CC		CT		Oral		
		Durée	Coef.	Durée	Coef.			Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Report		
Semestre 2	SEM					30	15											
UE6 Statut et gestion des ressources humaines	UE	32,0	16,0	48,0	64,0	5	2,5	3h	2,5			3h	2,5	3h	2,5			
6.1 Présentation des règles générales du statut	MATI	4,0	2,0	6,0	8,0													
6.2 Organisation, gestion prévisionnelle et accompagnement de l'agent	MATI	8,0	4,0	12,0	16,0													
6.3 Recrutement	MATI	4,0	2,0	6,0	8,0													
6.4 Animation et l'encadrement de l'équipe	MATI	8,0	4,0	12,0	16,0													
6.5 Rémunération	MATI	4,0	2,0	6,0	8,0													
6.6 Règles d'hygiène et de sécurité au travail	MATI	4,0	2,0	6,0	8,0													
UE7 Affaires générales	UE	36,0	18,0	54,0	72,0	5	2,5	3h	3			3h	3	3h	3			
7.1 Etat Civil et population	MATI	8,0	4,0	12,0	16,0													
7.2 Funéraire	MATI	8,0	4,0	12,0	16,0													
7.3 Elections	MATI	4,0	2,0	6,0	8,0													
7.4 Affaires sociales et scolaires	MATI	8,0	4,0	12,0	16,0													
7.5 Conseil municipal	MATI	4,0	2,0	6,0	8,0													
7.6 Maire	MATI	4,0	2,0	6,0	8,0													
UE8 Urbanisme et affaires foncières	UE	28,0	14,0	42,0	56,0	4	2	3h	2			3h	2	3h	2			
8.1 Cadre général du droit de l'urbanisme et de l'environnement	MATI	4,0	2,0	6,0	8,0													
8.2 Pratique de l'urbanisme	MATI	16,0	8,0	24,0	32,0													
8.3 Gestion du patrimoine foncier	MATI	4,0	2,0	6,0	8,0													
8.4 Domanialité	MATI	4,0	2,0	6,0	8,0													
UE9 Gestion des risques	UE	24,0	12,0	36,0	48,0	4	2				2	3h	2	3h	2			
9.1 Risques et collectivités territoriales	MATI	4,0	2,0	6,0	8,0													
9.2 Responsabilités	MATI	8,0	4,0	12,0	16,0													
9.3 Actions contentieuses	MATI	4,0	2,0	6,0	8,0													
9.4 Contrôle de légalité des actes	MATI	4,0	2,0	6,0	8,0													
9.5 Assurances	MATI	4,0	2,0	6,0	8,0													
UE10 Stage (15 semaines)	UE		2,0	2,0	40,0	12	6		6					6				
10.1 Stage	STAG					12	6											
Total Semestre Pair		120,0	62,0	182,0	280,0													

Examen commun
Examen terminal écrit

Examen commun
Examen terminal écrit

Examen commun
Examen terminal écrit

Examen commun
CC

Rapport/Soutenance : 1 note